

Les métiers de l'agriculture



© Daniel Ernst / Fotolia

Le secteur agricole procède à plus de 250 000 recrutements annuels mais la majorité des postes proposés sont saisonniers. Côté installations, de plus en plus de jeunes exploitant-e-s misent sur l'agriculture biologique et soutiennent les modes de distribution en circuits courts.

LES SECTEURS QUI RECRUTENT



- Viticulture et arboriculture
- Maraîchage
- Horticulture
- Élevage
- Agroéquipement
- Conseil aux exploitations

DES RECRUTEMENTS PRINCIPALEMENT SAISONNIERS



Source : BMO Pôle emploi

AGRICULTURE BIO : L'EMPLOI EN CROISSANCE



Source : Agence Bio

Secteur et emploi

L'agriculture continue à embaucher

La France occupe la première place de la production agricole dans l'Union européenne. Malgré la crise à laquelle doit faire face le secteur agricole, certains domaines, comme l'agriculture biologique, offrent des opportunités. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

Des recrutements principalement saisonniers

L'enquête BMO (Besoins en main-d'œuvre) de Pôle emploi annonce plus de 252 260 projets de recrutements dans l'agriculture. Mais près de 90 % de ces projets concernent des emplois saisonniers.

Les grandes cultures et les productions animales, l'agroéquipement et les services institutionnels sont les secteurs qui embauchent le plus.

Dernière tendance : le développement de l'agriculture urbaine avec l'implantation de structures qui pratiquent l'agriculture hors-sol, la permaculture, l'association de culture de végétaux à la pisciculture (aquaponie), etc. Elles misent sur l'agriculture pour créer du lien social.

Voir le site de l'Association française d'agriculture urbaine professionnelle www.afaup.org

À LIRE AUSSI

Les métiers de l'élevage n° 2.131
Les métiers du cheval n° 2.134
Les métiers de la sauvegarde de la faune et de la flore n° 2.142
Les métiers du paysage et de l'horticulture n° 2.144
Les métiers de la vigne et du vin n° 2.145
Les métiers de l'agro-équipement n° 2.16
Les ingénieur-e-s en agriculture n° 2.17
J'aime la nature n° 1.919

■ Salarié·e ou à son compte ?

La majorité des professionnels du secteur sont des chefs d'entreprise. Ils sont environ 460 000 à être exploitants ou chefs d'exploitations agricoles, c'est-à-dire leur propre patron.

Leur nombre a tendance à baisser, tandis que la part des salariés d'exploitations agricoles ou d'entreprises de services destinés aux agriculteurs, elle, augmente depuis plusieurs années. Cela s'explique notamment par le fait que les petites exploitations se raréfient tandis que les grandes, voire très grandes entreprises agricoles, elles, sont plus nombreuses qu'auparavant.

Certains secteurs agricoles peinent à trouver de la main-d'œuvre. Les domaines qui recrutent le plus sont la viticulture, les cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture), les espaces verts, la grande culture, l'agro-équipement et l'élevage.

Démarrer comme salarié permet d'acquérir une expérience très utile pour celles et ceux qui souhaitent, plus tard, se lancer à leur compte.

■ De nombreuses reprises d'exploitations

Des opportunités existent pour devenir chef·fe d'entreprise dans ce secteur. En effet, la population des dirigeants d'exploitation vieillit. Près de la moitié d'entre eux a plus de 50 ans. En raison des départs en retraite, un grand nombre d'exploitations sera à céder dans les années à venir. La transmission des exploitations n'a plus lieu uniquement au sein des familles.

Les chambres d'agriculture ont créé un site internet qui recense des annonces de cessions d'exploitation. www.repertoireinstallation.com

Une autre tendance se confirme : des néoruraux, citadins qui s'installent à la campagne pour bénéficier

d'une meilleure qualité de vie, reprennent des petites exploitations agricoles et réinventent des modèles plus respectueux de l'environnement et du paysage. Ils privilégient la permaculture, l'agro-écologie et l'agriculture biologique et distribuent leurs produits en circuits courts sans ou avec peu d'intermédiaires. Ils représentent une grande partie des 15 000 installations annuelles de jeunes agriculteurs.

■ Des aides à l'installation

Repandre ou créer une exploitation coûte cher. Pour faciliter cette démarche, il existe des aides de l'Union européenne, de l'État et des collectivités. Certaines aides concernent l'installation et le fonctionnement de projets. D'autres visent à soutenir leur développement.

Pour en bénéficier, il faut être (en général) âgé de moins de 40 ans, avoir une capacité professionnelle et un projet de première installation viable. Contactez l'Adéar (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) près de chez vous pour identifier les aides les plus adaptées à votre projet.

www.jeminstallepaysan.org rubrique Les démarches / Se faire financer.

■ Conditions de travail

Pour travailler dans les grandes cultures, l'élevage, le maraîchage ou la vigne, il faut être motivé. Car si l'air pur et les verts pâturages font bien partie du cadre, les conditions de travail peuvent être difficiles (malgré l'utilisation des machines, de nombreuses tâches se font encore à la main et en extérieur) et les horaires contraignants.

Animaux et cultures demandent aussi une grande disponibilité. Pour partir en vacances, il faut bien s'organiser et trouver quelqu'un de disponible pour s'occuper des animaux pendant son absence ou choisir une période creuse pour les cultures.

Pour être à la tête d'une exploitation, il faut également avoir des connaissances en gestion et en négociation.

■ Les grandes productions se modernisent

Le secteur des grandes cultures est le plus mécanisé du monde agricole. Le matériel est de plus en plus sophistiqué (électronique embarquée) et de nouvelles techniques de culture se sont développées (gestion par satellite). Les métiers deviennent ainsi plus techniques. D'autre part, le respect de

l'environnement amène les exploitants à adopter des modes de culture plus raisonnée.

En vue d'optimiser la production, les exploitations se regroupent et les fonctions des chef-fe-s d'exploitation évoluent.

■ Le bio recrute

L'alimentation bio plaît de plus en plus. Les surfaces agricoles dévolues à la production biologique s'accroissent beaucoup plus vite que les autres types de production agricoles. En France, plus de 2 millions d'hectares sont désormais labellisés.

Les producteurs bio s'efforcent de respecter les équilibres environnementaux en limitant, voire en interdisant l'usage de produits chimiques ou d'organismes génétiquement modifiés. Ils recourent à davantage de main-d'œuvre que l'agriculture non biologique.

En 2018, selon les dernières données disponibles de l'Agence bio, la filière a enregistré plus de 18 700 nouveaux emplois. L'emploi dans l'agriculture bio a augmenté de plus de 10 % par an depuis 2012. Désormais, près de 10 exploitations françaises sur 100 produisent du bio.

Ce mouvement ne semble pas près de s'arrêter. Bien que l'on observe dans le même temps une poursuite de l'industrialisation de l'agriculture avec des exploitations plus grandes et des cheptels pouvant compter plusieurs centaines de têtes, une part croissante du secteur choisit des méthodes dites « rai-

sonnées ». L'agriculture devrait ainsi continuer à se « verdier » dans les années à venir selon plusieurs scénarios de projection du ministère de l'Agriculture et l'Alimentation.

■ Des formations variées

Côté formation, du CAP agricole au diplôme d'ingénieur, les formations sont nombreuses et bien adaptées. Bac pro agricole et brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) sont particulièrement recherchés par les employeurs. Pour s'installer et gérer sa propre exploitation, il faut être titulaire d'un bac pro agricole.

Les fonctions de conseil, d'encadrement ou de recherche sont accessibles à partir d'un bac + 3 jusqu'à un bac + 5, master ou diplôme d'école d'ingénieurs. Pour découvrir la réalité du monde agricole, pensez aux stages ou aux jobs d'été (vendanges, cueillette...).

UN CONTRAT POUR LES SAISONNIER-ÈRE-S

Dans un contrat à durée déterminée saisonnier, une date de fin n'est pas obligatoirement fixée. La loi sur le travail de 2016 a précisé qu'il concerne des emplois « dont les tâches sont appelées à se répéter chaque année selon une périodicité fixe, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs ». Les branches ou les entreprises qui emploient beaucoup de saisonniers doivent désormais négocier la reconduction des contrats d'une année sur l'autre et prendre en compte l'ancienneté des salariés.

Métiers

Grandes cultures

Les céréales (blé, orge, maïs...), les oléagineux (tournesol, colza, soja...) et les protéagineux (pois, féveroles...) composent le secteur des grandes cultures. Les surfaces exploitées sont de plus en plus étendues, le secteur est le plus mécanisé du monde agricole et les entreprises y restent majoritairement de petite taille (moins de 5 salariés).

■ Ouvrier-ère en polyculture

Ce professionnel assure des tâches liées à la conduite de cultures. Sous la responsabilité du chef de culture, il prépare le sol en vue des semis et des plantations. Sur les parcelles, il fait du binage et du sarclage et participe à la récolte à l'aide d'engins. Il peut s'occuper de l'entretien des bâtiments de

l'exploitation. Dans les exploitations dont l'activité est la polyculture-élevage, il assure l'alimentation des animaux.

L'ouvrier en polyculture détient un savoir-faire complet : techniques culturales, utilisation des équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte.

Il peut devenir chef de culture, voire s'installer comme chef d'exploitation.

Autres appellations : agent·e polyvalent·e en polyculture, agent·e en polyculture-élevage, ouvrier·ère agricole polyvalent·e.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) + primes.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture ; le bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures.

SALON DE L'AGRICULTURE

La « plus grande ferme d'Europe » ouvre ses portes tous les ans à Paris. L'occasion de participer à l'espace Emploi-Formation qui permet de s'informer sur les métiers, les secteurs, les formations...

www.salon-agriculture.com

■ Chef·fe de culture

Le chef de culture organise les opérations liées à la conduite des grandes cultures en vue d'obtenir les meilleurs résultats en matière de qualité et de rendement. Il veille à ce que le programme de production établi par le chef d'exploitation soit appliqué. Il peut gérer le système d'irrigation et encadrer ponctuellement le personnel.

Autre appellation : second·e d'exploitation en grande culture.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 800 à 2 200 € environ (selon la taille de l'exploitation).

Formation : bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures ; BTS agricole : productions végétales.

■ Chef·fe d'exploitation agricole

Il peut s'agir des propriétaires ou de personnes qui louent des terres. Les chefs d'exploitation assurent la conduite de différentes cultures. Ils suivent leur évolution et s'occupent de la gestion technique et administrative de l'exploitation. Ils définissent le travail et le programme de production.

Autres appellations : régisseur·se, responsable d'exploitation.

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 1 800 € (selon la taille de l'exploitation et la nature des cultures).

Formation : bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures + BTSA ACSE ou BTSA agronomie : productions végétales ; BP responsable d'entreprise agricole ; diplôme d'ingénieur.

■ Ingénieur·e de qualification des exploitations agricoles

Son rôle consiste à apporter des conseils personnalisés aux agriculteurs dans leur démarche de mise en conformité de leur exploitation. Au préalable, il réalise des diagnostics et des audits afin d'identifier les points à améliorer. Au niveau de l'organisation, il préconise les outils de traçabilité et accompagne les agriculteurs dans leur mise en place. Sur le plan réglementaire, il se prononce sur le stockage de produits phytosanitaires, l'installation de bacs de rétention de fuel et sur tout autre aménagement en proposant des solutions techniques.

Il assiste les agriculteurs dans le montage des dossiers de subventions. Il s'informe régulièrement des modifications de la législation. Si nécessaire, il se met en relation avec les organismes de contrôle certificateurs.

Salaire brut mensuel débutant : de 2 500 à 3 000 € environ.

Formation : diplôme d'école ingénieur agricole.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les ingénieur·e-s en agriculture* n° 2.17.

Témoignage

Michel G., agriculteur bio

Réfléchissez bien avant de vous lancer. C'est un projet professionnel mais aussi de vie. Je travaille beaucoup, le week-end compris, et je rentre tard le soir. J'ai peu de vacances. Renseignez-vous sur les aides à l'installation. Il en existe beaucoup pour les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans. Enfin, prenez conseil auprès d'autres agriculteurs pour bénéficier de leur expérience.

Élevage

Éleveur-se, inséminateur-trice, contrôleur-se laitier-ère... La palette des métiers de l'élevage est large et devient plus technique. Dès lors, les niveaux de formation sont de plus en plus élevés.

■ Élevage de gros et petits animaux

L'élevage de gros animaux concerne les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et les équidés. Il fournit des produits alimentaires (lait, viande) et des matières premières (laine, cuir...).

L'élevage bovin est le secteur agricole le plus important en matière d'emploi. Mais la part du salariat y est très faible (moins de 10 % de la main-d'œuvre totale).

Quant à l'élevage de petits animaux, il concerne les animaux de basse-cour (poulets, dindes, canards, lapins, oies, etc.).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'élevage n° 2.131.*

■ Élevage aquacole

L'aquaculture regroupe d'une part la conchyliculture (coquillages), d'autre part les piscicultures (poissons) continentale et marine.

Afin d'anticiper les risques en matière de sécurité sanitaire et alimentaire, les activités aquacoles sont de plus en plus encadrées, les pratiques de travail se modifient (mesures plus fréquentes, traçabilité...) et les compétences s'accroissent.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la pêche et de l'aquaculture n° 2.135.*

■ Élevage équin

On distingue les chevaux de trait, destinés à la production de viande, mais également utilisés pour l'attelage et le travail, les chevaux de selle et les poneys, destinés aux loisirs, au sport et au travail, et les chevaux de course.

Le secteur de l'élevage équin offre peu d'emplois. L'essentiel des offres concerne des postes de moniteur-trice-s, animateur-trice-s et accompagnateur-trice-s de tourisme équestre. La filière compte environ 26 000 salariés dont 60 % sont permanents.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du cheval n° 2.134.*

Expertise agricole

Les secteurs parallèles au service de l'agriculture sont multiples, en particulier dans les domaines financiers et juridiques. On y trouve des analystes financier-ère-s et des juristes qui exercent dans les chambres d'agriculture ou au sein d'instituts agricoles spécialisés, comme FranceAgriMer.

■ Technico-commercial-e agricole

Le technico-commercial agricole se rend dans les exploitations pour vendre des produits (graines, engrais, engins agricoles...) aux agriculteurs. Ses connaissances agricoles lui permettent d'analyser les problèmes de ses clients, de leur donner des conseils et de leur proposer des solutions techniques adaptées.

Ce professionnel travaille dans une coopérative ou chez un négociant qui lui fixe des objectifs à atteindre (évolution du chiffre d'affaires, fidélisation des clients...).

Salaire brut mensuel débutant : 1600 € environ (+ primes en fonction des ventes).

Formation : BTS technico-commercial option agro-fournitures.

■ Conseiller-ère agricole

Lorsqu'un agriculteur a besoin d'aide ou se pose des questions, il peut faire appel à un conseiller agricole. Celui-ci identifie les problèmes et les solutions à mettre en place pour améliorer l'activité de l'exploitation, développer son activité ou choisir de nouveaux équipements.

Il passe une grande partie de son temps sur le terrain à la rencontre et à l'écoute des chefs d'exploitation. Il peut organiser des formations en gestion, en agriculture raisonnée ou sur de nouvelles techniques de travail.

Il peut être spécialisé en agriculture durable et accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Le conseiller agricole travaille pour une chambre d'agriculture, un groupement d'agriculteurs ou l'industrie agroalimentaire.

Autre appellation : consultant·e agricole.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 800 à 2200 € environ.

Formation : BTSA ACSE, BTSA agronomie : productions végétales, BTSA développement, animation des territoires ruraux; licence pro agronomie; diplôme d'ingénieur ou d'école de commerce.

■ Analyste financier·ère agricole

Analyste-expert du marché de l'agriculture ou analyste financier agricole, il procède à l'analyse bancaire des demandes de financement et des études de plans de financement au profit d'exploitants en agriculture. Il examine la situation financière et économique de ses clients et leur propose des solutions de financement adaptées. Il soutient le montage des projets tels que les études prévisionnelles d'installation (EPI) et les plans d'amélioration du matériel (Pam).

Son activité connaît des variations, avec un pic en période de récoltes, quand les cycles de financement sont définis. Il peut accéder à un poste de responsable de marché de l'agriculture, de directeur·trice d'agence ou évoluer vers des postes de sous-direction ou de direction financière.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'ingénieur en agriculture, en agronomie, en techniques agricoles; master en sciences économiques et financières.

■ Juriste agricole

En matière juridique et au profit d'exploitants ou d'organisations agricoles, il est l'homme de la situation puisqu'il les conseille et rédige leurs actes. Cependant, au-delà de son rôle d'information et de prévention, il fournit des prestations personnalisées : audits, élaboration des documents juridiques, rédaction des actes comme les contrats de travail, les baux ruraux qu'il fait ensuite enregistrer...

Travaillant pour une organisation professionnelle ou pour une entreprise, il est souvent spécialisé en droit fiscal, droit du travail ou droit des sociétés. Il agit sous l'autorité d'un directeur de service ou d'entreprise, ou des élus professionnels de son organisation. Il peut devenir responsable de service juridique.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation : diplôme d'ingénieur en agriculture, en agronomie, en techniques agricoles (+ spécialisation en droit); master en droit.

■ Ingénieur·e ou chercheur·se agronome

Chercheur ou ingénieur, l'agronome est souvent les deux à la fois : il peut, par exemple, être amené à réaliser du matériel agricole non polluant et chercher à développer des pommes goûteuses et résistantes aux maladies.

L'agronome peut être au service des agriculteurs : intensification des cultures, amélioration de la sélection des productions végétales et animales, utilisation des engrais et produits phytosanitaires...

Il peut aussi travailler pour les pays en voie de développement. Il s'agit dans ce cas de s'attaquer au ver blanc qui ravage la canne à sucre, de sélectionner le riz de montagne adapté au Cameroun, d'établir une trousse médicale pour les bergers du Sahel permettant de détecter rapidement les maladies du troupeau, de protéger les forêts en Amérique centrale...

Employé par le secteur public (organismes de recherche, établissements d'enseignement) ou privé (coopératives agricoles, industrie agroalimentaire, semenciers, pépiniéristes...), l'ingénieur agronome peut être amené à se déplacer sur le terrain.

Salaire brut mensuel débutant : de 2 600 €.

Formation : diplôme d'ingénieur + master de recherche.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les ingénieur·e-s en agriculture n° 2.17*; *Les métiers de la recherche n° 2.817*.

OÙ S'INFORMER ?

Pour vous informer sur les métiers de l'agriculture, vous pouvez vous adresser aux **SRFD** (services régionaux de la formation et du développement), aux **Dreap** (délégations régionales de l'enseignement agricole privé), aux **MFR** (Maisons familiales rurales) et à l'**Unrep** (Union nationale rurale d'éducation et de promotion).

Voir listes 2, 3, 4 et 5 du carnet d'adresses.

Autres secteurs

L'agriculture, c'est aussi la culture des fruits et légumes, la vigne et le vin, l'horticulture, ainsi que les métiers annexes dont l'entretien du matériel agricole.

■ Maraîchage

Le maraîchage est la culture des légumes. Les tâches varient selon le choix des légumes cultivés (de plein champ, sous serre ou de production mixte), la région, le matériel utilisé et les saisons. Par ailleurs, de nouvelles fonctions liées à l'automatisation, à la logistique et aux stratégies commerciales se sont développées.

Le maraîchage regroupe une trentaine de métiers différents : de l'agent de production ou de conditionnement au chef de culture en passant par le cariste.

En 2019, plus de 23 200 recrutements de maraîchers et horticulteurs salariés dont une large part de saisonniers étaient prévus dans ce secteur. Selon Pôle emploi, le secteur peine à recruter, près de la moitié des annonces ne trouvent pas preneur.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du paysage et de l'horticulture n° 2.144.*

■ Vigne et vin

Du cépage à la coupe, produire du vin exige une chaîne d'opérations complexes. Les métiers correspondants ont pour but de produire, transformer et commercialiser des vins de qualité issus de cépages réputés pour satisfaire le palais de consommateurs de plus en plus exigeants.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la vigne et du vin n° 2.145.*

■ Horticulture

L'horticulture recouvre des activités différentes : l'ouvrier horticole (appelé aussi floriculteur·trice) produit et vend des plantes, l'arboriculteur·trice cultive des arbres fruitiers et le pépiniériste, des arbres d'ornement ou des plants forestiers. Le secteur se modernise en développant les biotechnologies et les traitements phytosanitaires (pour combattre les parasites et les maladies des plantes) et embauche des salariés de plus en plus qualifiés.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du paysage et de l'horticulture n° 2.144.*

■ Paysage, jardins et espaces verts

Le secteur du paysage, des jardins et espaces verts a le vent en poupe. Beaucoup de particuliers aménagent leur jardin ou leur petit bout de verdure et les collectivités territoriales font des efforts pour améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens en aménageant des espaces verts.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du paysage et de l'horticulture n° 2.144.*

■ Gestion et entretien des forêts

La forêt française couvre 15,4 millions d'hectares, soit 28 % du territoire. Elle permet la production du bois, accueille des activités de loisirs et de détente. C'est aussi un espace où l'on veille à la protection des espèces animales et végétales. La nécessité de protéger cet environnement fragile entraîne un accroissement de la qualification des emplois.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la sauvegarde de la faune et la flore n° 2.142.*

■ Métiers transversaux

Mécanicien·ne, conducteur·trice d'engins, agent·e de conditionnement, cariste, agent·e de remplacement : ces métiers transversaux s'exercent dans plusieurs filières. Dans la logistique, le magasinage et la manutention, des opportunités d'emploi sont à saisir. L'agro-équipement offre de nombreux emplois et de réelles opportunités de carrière aux passionnés de mécanique.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'agro-équipement n° 2.16; Les métiers de la logistique et de la manutention n° 2.891; Les métiers du transport n° 2.892.*

Études et diplômes

Se former à l'exploitation agricole

Le niveau de formation des chef-fe-s d'exploitation continue de progresser. La mise en place d'aides financières à l'installation des jeunes agriculteur-trice-s, sous condition de diplôme, contribue fortement à l'amélioration du niveau de formation.

■ CAP agricole

Le CAP agricole se prépare en 2 ans après la classe de 3^e, ou en apprentissage en 2 ans dans un CFA agricole. Les élèves doivent être âgés de 16 à 26 ans.

Le CAP agricole **métiers de l'agriculture** a pour but de former des ouvriers agricoles polyvalents. Il prévoit 12 semaines de stage en formation initiale. Chaque lycée propose 2 activités professionnelles :

- une **première activité**, choisie parmi 6 modules professionnels : ruminants; porcs ou aviculture; arboriculture; grandes cultures; horticulture; viticulture;
- la **seconde activité** est choisie parmi les modules suivants : aquaculture; pastoralisme; entretien des espaces; valorisation et vente de produits horticoles; transformation et vente de produits animaux; valorisation et vente des produits de l'entreprise (en Ucare : Unités capitalisables d'adaptation régionale ou à l'emploi, uniquement); travaux de cave.

Attention, les spécialités sont en lien avec les besoins en main-d'œuvre de la région du lycée. Rapprochez-vous des établissements agricoles de votre région pour connaître les spécialités qu'ils proposent.

■ Bac pro CGEA

L'accès au bac pro **conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) support grandes cultures** se fait par la 2nde professionnelle productions ou après un CAP agricole.

Ce diplôme forme des responsables d'exploitation agricole ou des salariés agricoles capables de mettre en œuvre les différentes activités de production, de transformation, de commercialisation de produits et de services dans l'exploitation agricole.

L'objectif du bac pro CGEA est l'insertion professionnelle, mais avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre ses études en BTS.

■ Bac techno Stav

Le bac **Stav (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)** s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire. L'accès à la classe de 1^{re} dans la série Stav est ouvert après la classe de 2nde générale et technologique. Le diplôme peut être obtenu par la voie de l'alternance dans une maison familiale et rurale (MFR).

Dispensée en lycée agricole, cette formation combine théorie et pratique. Elle accorde une large part à l'approche environnementale : aménagement de l'espace rural, production, équipement, etc.

Ce bac est concerné par la réforme du lycée. Celles et ceux qui passeront un bac Stav à partir de la session 2021 suivront les spécialités suivantes :

- **en 1^{re}** : gestion des ressources et de l'alimentation (6h45), territoires et sociétés (2h30), technologie (3h - à choisir parmi les 5 domaines technologiques suivants : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation);
- **en terminale** : gestion des ressources et de l'alimentation (6h45) et territoires et technologie (4h30 - le lycéen continue à étudier le domaine technologique choisi en 1^{re} parmi : aménagement, production, agroéquipement, services, transformation).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les bacs technologiques* n° 1.435

Le bac Stav a pour objectif la poursuite d'études. Il donne accès notamment à l'ensemble des BTS.

Conseil Intéressez-vous au high-tech dans l'agriculture

Dans les exploitations, on trouve aujourd'hui des salles de traite automatisée, des drones pour cartographier les champs, des robots qui diagnostiquent l'état de santé des plantations, des applications sur smartphone pour suivre la gestation des vaches... Il est donc important de s'intéresser aux évolutions technologiques qui font partie de l'univers de l'agriculture.

S. Mingot, proviseur du lycée agricole privé Sully à Magnanville (78)

■ Bac général spécialité biologie-écologie

La réforme du bac comprend le remplacement des séries S, ES et L par un choix de spécialités. Dans les Legta (lycées d'enseignement général et technologique agricoles), les lycéens pourront opter après la seconde pour un bac général avec une spécialité biologie-écologie.

Poursuites d'études possibles : BTS, DUT, filières universitaires, classes préparatoires pour accéder, sur concours, aux grandes écoles agricoles ou horticoles.

■ BTSA (bac + 2)

Le **brevet de technicien supérieur agricole (BTSA)**, de niveau bac + 2, est accessible aux titulaires d'un bac pro, bac techno, bac général, BTA, brevet de technicien (BT), titre ou diplôme de niveau bac enregistré au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ou Daeu (diplôme d'accès aux études universitaires).

Le BTSA peut être préparé en alternance.

L'obtention d'un BTSA permet l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études universitaires. Les meilleurs élèves peuvent intégrer une école d'ingénieurs.

Deux BTSA sont adaptés au domaine des grandes cultures et de l'exploitation en polyculture-élevage.

BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (Acse)

Ce BTSA est accessible après un bac pro CGEA (conduite et gestion de l'entreprise agricole) ou CGEH (conduite et gestion de l'entreprise hippique), ou après un bac techno Stav.

La formation vise à acquérir une connaissance à la fois en environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles et en agronomie (productions végétales, animales...).

Le titulaire de ce diplôme travaille dans les exploitations agricoles en tant que comptable, technicien agricole ou chef d'exploitation. Il peut être recruté par des structures commerciales au poste d'assistant de clientèle ou de responsable de magasin. Il peut aussi exercer les métiers de conseiller ou technicien agricole.

Il peut poursuivre ses études et accéder aux concours C des écoles vétérinaires.

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

BTSA agronomie : productions végétales

Pour entrer en BTSA agronomie : productions végétales, le mieux est de posséder un bac pro CGEA ou un bac techno Stav.

Au programme de la formation : politique agricole et filière, gestion de l'entreprise, biologie végétale, agronomie générale, assolement...

Le titulaire de ce BTSA exerce comme exploitant ou chef de culture. Il peut aussi faire du conseil auprès d'organismes agricoles (coopératives, groupements de producteurs...). Il peut exercer le métier de chef de rayon, voire de directeur de magasin dans des jardineries.

> Voir liste 7 du carnet d'adresses.

BTSA technico-commercial

La spécialité agrofournitures de ce BTS permet d'exercer comme technico-commercial agricole.

> Voir liste 8 du carnet d'adresses.

■ Formations universitaires (bac +3/+5)

L'université propose également des formations dans le domaine de l'agriculture comme des licences professionnelles (bac + 3) et des masters professionnels (bac + 5), spécialisés en agriculture et agronomie.

> Voir liste 10 du carnet d'adresses.

■ Diplôme d'ingénieur (bac + 5)

Cinq ans d'études après le bac sont nécessaires pour obtenir un diplôme d'ingénieur. Les écoles d'ingénieurs recrutent, le plus souvent sur concours, à différents niveaux : soit directement après le bac, soit après un bac + 2 et notamment après une classe prépa, voire avec un bac + 3/+ 4. Dans tous les cas, ces filières sont sélectives.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les ingénieur-e-s en agriculture n° 2.17.*

JEUX DE SIMULATION SUR L'AGRICULTURE

Pour se former en s'amusant, plusieurs *serious games* sont consacrés à l'agriculture. Ces jeux interactifs et ludiques vous permettent de créer et gérer votre exploitation agricole 2. 0 !

Farming Simulator : www.farming-simulator.com

SimAgri : www.simagri.com

■ Formations agricoles bio

Il existe de plus en plus de formations spécifiques à ce type d'agriculture. En outre, les formations généralistes intègrent désormais des modules consacrés au bio.

Certains brevets professionnels à orientation agriculture biologique et BTSA peuvent être suivis en apprentissage.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION

Les certificats de spécialisation sont des titres nationaux à finalité professionnelle. Ils se préparent par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Ils sanctionnent un complément spécifique de formation de niveau CAP à bac + 2.
Voir liste 11 du carnet d'adresses.

Formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue : mode d'emploi n° 4.0.*

■ Organismes de formation

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue. Comme la plupart des formations initiales sont désormais accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Les SRFD (services régionaux de la formation et du développement) renseignent aussi sur les possibilités et lieux de formation.

www.chlorofil.fr rubrique Système éducatif agricole / Structuration et organisation / Acteurs de l'EA / DRAAF / SRFD et DAAF/SFD.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ Diplômes

Les diplômes préparés en formation continue sont ceux de la voie classique (CAP agricole, bac pro, BTSA).

S'y ajoutent 2 diplômes spécifiques, le brevet professionnel agricole (BPA, niveau CAP) et le brevet professionnel (BP, niveau bac), sans oublier les titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les certificats de spécialisation.

Les écoles d'ingénieurs proposent également le diplôme d'ingénieur par la voie de la formation continue.

BPA

Le **brevet professionnel agricole (BPA)**, diplôme de niveau CAP, n'est obtenu qu'en formation continue ou en apprentissage. Il est généralement délivré par unités de contrôle (UC) capitalisables. Il atteste de l'acquisition d'une qualification professionnelle pour l'exercice d'une activité d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole et para-agricole.

Le BPA est une formation accessible après la 3^e, après un CAP agricole ou après avoir effectué une classe de 2nde; ou encore après 1 an d'expérience professionnelle. La formation est d'au moins 800h, sa durée en milieu professionnel est comprise entre 8 et 12 semaines.

Il existe, par exemple un BPA travaux des productions horticoles ou un BPA travaux de la production animale. Pour en savoir plus sur les BPA, renseignez-vous auprès des SRFD.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Brevet professionnel

Délivré également selon la modalité des unités capitalisables, le BP permet d'exercer comme ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, responsable d'exploitation. Le BP est un diplôme de niveau bac, il en existe une dizaine spécifique à l'agriculture.

Conditions d'admission : avoir 18 ans minimum, être titulaire d'un CAP agricole ou d'un diplôme de niveau supérieur; ou justifier d'au moins une année d'expérience professionnelle dans le secteur agricole.

La formation porte sur l'acquisition de compétences en élevage et en cultures, ainsi qu'en gestion d'entreprise. Le BP responsable d'entreprise agricole est indispensable si l'on souhaite s'installer à son compte car il permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole.

Pour connaître les lieux de préparation, adressez-vous au Service régional de la formation et du développement (SRFD) de votre région.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Le CQP est délivré par une branche professionnelle. Le certificat est reconnu par toutes les entreprises de cette branche. Il existe, par exemple, le CQP technicien de maintenance des matériels agricoles ou le CQP salarié agricole qualifié en polyculture.

La durée de la formation varie en fonction du CQP.

Capacité professionnelle agricole

Cette capacité est exigée pour obtenir l'autorisation d'exploiter. Elle est également indispensable pour bénéficier des aides accordées par l'État et l'Union Européenne pour s'installer. Il faut avoir plus de 18 ans et moins de 40 ans. Pour bénéficier des aides à l'installation, le jeune agriculteur doit être titulaire d'un diplôme au moins égal au niveau bac, complété par un plan de professionnalisation personnalisé (PPP).

Le PPP préconise des actions de professionnalisation en lien avec le profil et le projet du candidat. Il comprend aussi un stage pratique de 6 mois.

Formations spécialisées

Les **certificats de spécialisation (CS)** sont des titres nationaux à finalité professionnelle de niveau CAP à bac + 2. Ces certificats sont ouverts aux plus de 18 ans qui justifient d'1 an d'activité professionnelle à temps plein ou de certains diplômes. Ils sont délivrés selon la modalité des unités capitalisables (UC) ou selon celle des épreuves terminales.

Ce sont des formations courtes (de 400 à 600h) complétées par une formation en milieu professionnel d'une durée minimale de 12 semaines.

La **spécialisation d'initiative locale (Sil)** est un complément de formation conduisant à un emploi local. Pour accéder à la formation, vous devez posséder un diplôme compatible avec la Sil ou avoir travaillé au moins 1 an dans une activité en rapport avec le contenu de la Sil. La formation dure, en général, de 300 à 400h avec 4 semaines minimum de stage. Les Sil sont délivrées selon la modalité des unités capitalisables (UC).

www.chlorofil.fr rubrique Système éducatif agricole / Structuration et organisation / Acteurs de l'EA / DRAAF / SRFD et DAAF/SFD.

Formations agricoles bio

Il existe de plus en plus de formations spécifiques à l'agriculture biologique accessibles en formation continue. Ces formations permettent de préparer à court ou moyen terme une installation agricole.

Citons, par exemple, le brevet professionnel agricole responsable d'entreprise agricole (BPREA) en maraîchage biologique ou le certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>

Édité par : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Sur le site : informations sur les métiers par secteur (agroéquipement, alimentation, animaux, commerce et conseil, eau, forêt, paysage et nature, services, végétaux), les formations et diplômes de l'enseignement agricole, les établissements, l'enseignement technique (avant le bac) et supérieur, témoignages étudiants et professionnels.

<http://l'aventureduvivant.fr>

Édité par : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Sur le site : découverte du secteur agricole par grands domaines : agroéquipement, alimentation, animaux, commerce et conseil, eau, forêt, paysage et nature, services, et végétaux. Information sur les métiers, diplômes et établissements de formation.

www.anefa.org

Édité par : Association nationale emploi formation en agriculture (Anefa)
Sur le site : fiches et vidéos métiers (filier végétaux, animaux, agro-équipement, services à la production), référentiel des métiers par secteur, offres d'emploi et de jobs saisonniers.

www.apecita.com

Édité par : Apecita - Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agroalimentaire
Sur le site : offres d'emploi et de stage, moteur de recherche des formations initiales (dont apprentissage) et continues en agriculture et environnement, 240 fiches métiers, présentation des établissements de formation, agenda d'évènements, CVthèque. Chiffres-clés de l'agriculture biologique.

www.calameo.com/books/0049286986bfe25d700e2

Édité par : Apecita
Sur le site : Guide tendances de l'emploi 2019 : présentation du secteur agricole (agroalimentaire, agrofourniture, filière équine, développement rural, environnement, forêt, grandes

cultures, horticulture, paysage, productions animales et vigne et vin), chiffres clés, type de contrats et niveaux de formation recherchés par les employeurs, exemples d'offres d'emploi, témoignages.

www.chambres-agriculture.fr

Édité par : Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)
Sur le site : présentation du réseau des chambres d'agriculture ; information sur leurs missions, les formations, le secteur agricole (économie, innovation...) Offres d'emploi par régions et par type de contrat. Actualités et chiffres clés du secteur.

www.experience-internationale.fr

Édité par : Expérience internationale
Sur le site : offres de stages de 3 à 12 mois à l'étranger (Europe, Amérique, Océanie) pour étudiants, jeunes diplômés et jeunes professionnels de 18-30 ans. Filières concernées : agriculture, commerce et gestion, hôtellerie-restauration. Dossier d'inscription en ligne.

www.fnab.org

Édité par : Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France (Fnab)
Sur le site : présentation du réseau et des actions de la Fnab, information sur l'agriculture biologique, programme des formations de la Fnab destinées aux agriculteurs et animateurs, publications, contactsu-tiles, actualités.

www.jeunes-agriculteurs.fr

Édité par : Jeunes Agriculteurs
Sur le site : présentation du syndicat Jeunes Agriculteurs, points d'information.
Dispositif d'accompagnement pour les agriculteurs qui s'installent, mensuel proposant dossiers thématiques et pages techniques.

www.reseau-formabio.educagri.fr

Édité par : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Sur le site : annuaire des formations biologiques de l'enseignement agricole public et privé dispensées dans le cadre de la formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue.

www.servicederemplacement.fr

Édité par : Service de remplacement
Sur le site : présentation des modalités de remplacement, formations pour la fonction d'agent de remplacement, informations pour les recruteurs et les candidats, dépôt de candidatures en lignes, actualités, liens utiles

Liste 1

Pour en savoir plus

p. 12

Liste 2

SRFD

p. 13

Liste 3

DREAP

p. 13

Liste 4

FRMFR

p. 14

Liste 5

UNREP

p. 14

Liste 6

B TSA ACSE

p. 14

Liste 7

B TSA agronomie
production végétale

p. 16

Liste 8

B TSA technico-commercial

p. 17

Liste 9

Formations agricoles bio

p. 17

Liste 10

Formations universitaires

p. 17

Liste 11

Certificat de spécialisation

p. 18

Liste 12

Enseignement à distance

p. 18

Organismes de référence

Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (Apecita)

1 rue du Cardinal Mercier
75009 Paris
Tél : 01 71 93 56 90
www.apecita.com
Réseau : 19 délégations régionales et départementales
Spécialiste de l'emploi dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement, aide à l'orientation et à la recherche d'emploi, information et conseil sur les formations et leurs débouchés.

Centre national de ressources en agriculture biologique (ABioDoc)

89 avenue de l'Europe
VetAgro Sup Campus Agronomique de Clermont
63370 Lempdes
Tél : 04 73 98 13 99
www.abiodoc.com
Informez sur les métiers et sur les formations en agriculture biologique. Renseigner sur les aspects technique, économique et réglementaire des agricultures biologique et durable. Répondre aux demandes du public sur place et par téléphone. Proposer une base de données en ligne.

Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap)

277 rue Saint-Jacques
75240 Paris
Tél : 01 53 73 74 20 / 01 53 73 74 28
www.cneap.fr
Réseau : 8 délégations régionales
Permettre de trouver un métier, une formation ou un établissement ; décrire des parcours d'étude possibles ; proposer des vidéos sur les domaines couverts par l'enseignement agricole.

Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DGER - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

1 ter avenue de Lowendal
75007 Paris
Tél : 01 49 55 49 55
<http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>
Informez sur les enseignements pré et post bac, les formations, les métiers et les établissements : annuaires sectoriel et thématique, fiches et témoignages sur les métiers.

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO)

58 rue Notre-Dame-de-Lorette
75009 Paris
Tél : 01 44 91 86 86
www.mfr.asso.fr
Réseau : 495 associations en France, 65 associations fédérales départementales ou régionales, 1

centre national pédagogique, 430 établissements de formation. Détailler les orientations, les formations et les parcours proposés par les maisons familiales rurales, de la 4^e aux études supérieures.

Union nationale rurale d'éducation et de promotion (Unrep)

94 avenue du Général Leclerc
93500 Pantin
Tél : 01 41 83 14 20
www.maformationagricole.com
Réseau : 12 délégations régionales qui gèrent 90 établissements de formation.

Informez sur les différents types de formations agricoles (initiale, continue, par apprentissage), sur les établissements et leurs particularités (centres spécialisés, entreprises écoles).

■ LISTE 2

SRFD

Les services régionaux de la formation et du développement dépendent du ministère de l'Agriculture. Ils gèrent les formations des établissements publics agricoles ainsi que les examens aux diplômes.

Auvergne-Rhône-Alpes

69401 Lyon Cedex 3
Cité administrative la Part-Dieu
165 rue Garibaldi
Tél : 04 78 63 13 95

Bourgogne-Franche-Comté

21078 Dijon cedex
Site de Dijon
4 bis rue Hoche
Tél : 03 80 39 30 25

25043 Besançon cedex
Site de Besançon -
191 rue de Belfort
Tél : 03 81 47 75 30

Bretagne

35047 Rennes Cedex 9
Cité de l'agriculture
15 avenue de Cucillé
Tél : 02 99 28 22 50

Centre-Val de Loire

45042 Orléans Cedex 1
Cité administrative Coligny
Bât. B
131 rue du Faubourg Bannier
Tél : 02 38 77 40 30

Corse

20704 Ajaccio cedex 9
Immeuble Le Solférino
8 cours Napoléon
Tél : 04 95 51 86 85

Grand-Est

57000 Metz cedex
76 avenue André Malraux
Tél : 03 55 74 11 50

Guadeloupe

97108 Basse-Terre
DAAF
Saint-Phy
Tél : 05 90 99 09 07

Guyane

97305 Cayenne Cedex
Cité Rébard
Tél : 05 94 29 63 70

Hauts-de-France

59012 Lille Cedex
Site de Lille
Cité administrative
Tél : 03 62 28 41 00

80094 Amiens cedex 3
Site d'Amiens
Allée de la Croix Rompue
518 rue Saint-Fuscien
Tél : 03 22 33 55 31 / 03 22 33 55 33

Ile-de-France

94234 Cachan Cedex
18 avenue Carnot
Tél : 01 41 24 17 66
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=sommaire&lang=fr>
www.educagri.fr

Martinique

97262 Fort-de-France Cedex
DAAF
Jardin Desclieux
Tél : 05 96 71 21 20

Mayotte

97600 Mamoudzou
DAAF
Tél : 02 69 62 13 44

Normandie

14070 Caen cedex 5
6 boulevard du Général Vannier
Tél : 02 31 24 97 51

76032 Rouen Cedex
Cité administrative St-Sever
2 rue St-Sever
Tél : 02 32 18 95 01

Nouvelle-Aquitaine

33077 Bordeaux Cedex
51 rue Kieser
Tél : 05 56 00 42 05

86020 Poitiers Cedex
15 rue Arthur Ranc
Tél : 05 49 03 11 60

87039 Limoges cedex
Immeuble Le pastel
22 rue des Pénitents blancs
Tél : 05 55 12 92 60

Nouvelle-Calédonie

98845 Nouméa Cedex
Direction de Service d'État, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement
209 rue Auguste Benébig
Tél : 00 68 23 24 32

Occitanie

31074 Toulouse Cedex
boulevard Armand Duportal
Cité administrative - bât. E
Tél : 05 61 10 61 10

34078 Montpellier cedex 3
CA Croix d'Argent
697 avenue Etienne Mehul
Tél : 04 67 10 19 00

Pays de la Loire

44275 Nantes cedex 2
5 rue Françoise Giroud
Tél : 02 72 74 70 00

Polynésie française

98729 Papetoi
EPTFPA
Ile de Moorea
Tél : 00 689 56 11 34

Provence-Alpes-Côte d'Azur

13331 Marseille cedex 03
132 boulevard de Paris
Tél : 04 13 59 36 00
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

La Réunion

97489 Saint-Denis cedex
DAAF
Parc de la Providence
Tél : 02 62 30 88 52

Wallis-et-Futuna

98600 Uvâa
Service d'État agriculture, forêt et pêche - Service formation
Mata'Utu
Tél : 00 681 72 28 23

■ LISTE 3

DREAP

Le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) fédère des établissements d'enseignement catholique. Ses délégations régionales informent sur les formations proposées.

DREAP Auvergne-Rhône-Alpes-Sud Paca (DREAP)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire-et-Cuire
Tél : 04 72 10 94 05
<http://auvergnerhonealpes.cneap.fr/>

DREAP Bretagne (DREAP)
Route de l'Université Le Vinci
CS 72196
56005 Vannes Cedex
Tél : 02 97 46 30 30
www.cneapbretagne.fr

DREAP Centre-Val de Loire-Normandie-Ile-de-France (DREAP)
La Visitation
22 avenue d'Aligre
CS 40184
28008 Chartres Cedex
Tél : 02 37 30 29 31

DREAP Grand-Est Bourgogne-Franche-Comté (DREAP)
20 rue Megevand
25000 Besançon
Tél : 06 08 00 76 96

DREAP Hauts-de-France (DREAP)
103 rue d'Amiens
CS 80044
62001 Arras Cedex
Tél : 03 21 21 40 69
www.cneap-hautsdefrance.fr

DREAP Nouvelle-Aquitaine (DREAP)
2 rue Charles Tellier
33140 Villenave-d'Ornon
Tél : 06 22 11 43 15
<http://cneapnouvelleaquitaine.fr>

DREAP Occitanie (DREAP)
École supérieure de la Raque
La Raque
11400 Lasbordes
Tél : 04 68 94 90 28
www.occitanie-cneap.fr/

DREAP Pays de la Loire (DREAP)
5 rue du Haut Pressoir
BP 61028
49010 Angers Cedex
Tél : 02 41 68 32 13
www.cneap-paysdelaloire.org

■ LISTE 4

FRMFR

Les fédérations régionales des Maisons familiales rurales informent sur l'enseignement agricole privé dans les MFR. La formation consiste en une alternance de cours et de stages pratiques.

Auvergne-Rhône-Alpes

69130 Écully

Drôme-Ardèche-Isère-Loire-Auvergne-Savoie
7 chemin Jean-Marie Vianney
Tél : 04 72 86 03 86 / 09 78 69 71 38
www.mfr-auvergne-rhone-alpes.fr

Bourgogne-Franche-Comté

21300 Chenôve

Parc Tertiaire des Grands-Crus
Bât. G
60 avenue du 14 juillet
Tél : 03 80 54 04 64
www.mfr-bfc.fr

Bretagne

35760 Saint-Grégoire

16 A Les Rabinardières
Tél : 02 23 25 08 08
www.mfr.bzh

Centre-Val de Loire

45130 Meung-sur-Loire

Centre-Val de Loire-Ile-de-France
90 route d'Orléans
Tél : 02 34 59 72 24
www.mfr-centre.fr

Grand-Est

55200 Commercy

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
61 ter rue St Mihiel
Tél : 03 29 92 17 10
www.mfr-grandest.fr

Guadeloupe

97100 Basse-Terre

41 rue Lardenoy
Tél : 05 90 81 07 30
www.mfr.asso.fr

Hauts-de-France

80016 Amiens

Nord-Pas-de-Calais-Picardie
3 résidence du Parc de Beauvillé
Tél : 03 22 54 61 88
www.mfr-hautsdefrance.fr

Normandie

14200 Hérouville-Saint-Clair

1 rue d'Hermia
Tél : 02 31 53 55 20
www.mfnormandie.fr

Nouvelle-Aquitaine

33370 Artigues-près-Bordeaux

Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
23 avenue du Mirail
Tél : 05 56 68 39 38
www.mfr-nouvelle-aquitaine.fr

Occitanie

81600 Brens

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
14-16 place du Lavoir
Tél : 05 63 57 55 09
www.mfr-occitanie.fr

Pays de la Loire

49000 Angers

Loire-Atlantique-Maine-et-Loire-Mayenne-Sarthe-Vendée
L'Esplanade
Place du Chapeau de gendarme
Tél : 02 41 32 63 58
www.mfr-paysdelaloire.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

13200 Arles

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Atelier des Roues - F002
3 rue Yvan Audouard
Tél : 04 90 93 72 85
www.mfrprovence.fr

■ LISTE 5

UNREP

Les délégations régionales de l'Union nationale rurale d'éducation et de promotion informent sur les formations dispensées par les établissements privés sous la tutelle de l'Unrep.

LPPR : lycée professionnel privé rural
CFR : centre de formation rurale

UNREP - Auvergne-Rhône-Alpes (CEFA)

Centre d'études forestières et agricoles
103 route de Rochemaure
BP 86
26202 Montélimar Cedex
Tél : 04 75 01 34 94
<http://cefa26.org>

UNREP - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pié de Gâche
84240 La Bastide-des-Jourdans
Tél : 04 90 77 80 01
www.centre-forestier.org

UNREP Bourgogne-Franche-Comté

LPR privé de Sainte-Colombe
2 rue Henri Cavallier
89100 Saint-Denis-lès-Sens
Tél : 03 86 64 80 00
www.saintecolombeformations.fr

UNREP Bretagne

Chamb'Agri Formation - Centre de Formation Agr'Equip
La Bonnerie
35340 La Bouëxière
Tél : 02 99 62 62 62
www.chambagri-formation.com/nous/chambagri-formation/agrequip-ille-et-vilaine/

UNREP Centre-Val de Loire

LHPP Sainte-Jeanne-d'Arc - Fondation Auteuil
Lieu dit Grand Vau
Rue Paul Devaux
37600 Loches
Tél : 02 47 91 80 20
<http://saintejeannedarc.apprentis-auteuil.org/>

UNREP Grand-Est

École d'horticulture et de paysage
6 rue du Collège
88700 Roville-aux-Chênes
Tél : 03 29 65 11 04
www.roville.fr

UNREP Hauts-de-France

Centre de formation professionnelle rural de Vaumoise
10 rue Croix Blanche
60117 Vaumoise
Tél : 03 44 88 40 25
<http://asso.cfprvaumoise.fr/accueil/>

UNREP Ile-de-France

Lycée horticole et paysager Saint-Antoine
53 avenue Massénat Déroche
91460 Marcoussis
Tél : 01 69 63 35 72
www.apprentis-auteuil.org/etablissements/fiche-etablissement/lycee-horticole-et-paysager-saint-antoine-27.html

UNREP Normandie

École des courses hippiques-AFASEC
Graignes-Mesnil Angot
6 rue de l'hippodrome Raymond Rigault
50620 Graignes
Tél : 02 33 56 81 58
www.ecole-des-courses-hippiques.fr/fr/ecole-course-hippique-afasec/graignes/

UNREP Nouvelle-Aquitaine

L'école des courses hippiques - AFASEC
Hippodrome
164 rue Georges Pelat
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 81 00
www.ecole-des-courses-hippiques.fr/fr/ecole-course-hippique-afasec/mont-de-marsan/

UNREP Occitanie

Lycée Privé des Techniques Agricoles, Horticoles et Paysagères
Route de Pézenas
34150 Gignac
Tél : 04 67 57 02 10
www.lyceeaagricole-gignac.fr

UNREP Pays de la Loire

Lycée Les Horizons
Site de Saint Saturnin
rue Victor Duruy
72650 Saint-Saturnin
Tél : 02 43 29 21 50

■ LISTE 6

BTSa ACSE

Ces établissements préparent au BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole en formation initiale.

Public

02650 Crézancy

Legta de Crezancy
Tél : 03 23 71 50 70
<http://eplefpa-aumontcrezancyverdilly.fr>

03017 Moulins Cedex

LEGTPA du Bourbonnais
Tél : 04 70 46 92 80
<http://lycee-agricole-bourbonnais.fr>

07205 Aubenas Cedex

LEGTPA Olivier de Serres
Tél : 04 75 35 17 55
<http://epl.aubenas.educagri.fr>

08300 Rethel

LEGTPA de Rethel
Tél : 03 24 39 60 00
www.lyceeaagricole-rethel.fr/

10120 Saint-Pouange

LEGTPA de Troyes Saint-Pouange
Tél : 03 25 41 64 00
www.epidelaube.fr

15000 Aurillac

Lycée Georges Pompidou - Enilv
Tél : 04 71 46 26 60
www.gpompidouenilv.fr/

16400 La Couronne

Legta d'Angoulême
Tél : 05 45 67 10 04
www.epl-charente.com

18028 Le Subdray

Legta de Bourges Le Sollier
Tél : 02 48 69 74 60
www.bourges.educagri.fr

19460 Naves

LEGTPA Edgar Pisani de Tulle Naves
Tél : 05 55 26 64 56
http://lycee-agricole-tulle.fr

20100 Sartène

Legta Sartène
Tél : 04 95 77 09 76
www.epl.sartene.educagri.fr

21400 Châtillon-sur-Seine

Legta La Barotte Haute Côte-d'Or
Tél : 03 80 91 53 03
www.labarotte.educagri.fr

22200 Plouisy

Legta de Kernilien-Guigamp
Tél : 02 96 40 67 50
www.kernilien.fr

> 3 cursus au choix : option équitation, BTS ACSE + BPJEPS activités équestres ou BTS ACSE + titre professionnel assistant-animateur d'équitation

23150 Ahun

LEGTPA Alphonse Defumade
Tél : 05 55 81 48 80
www.ahun.educagri.fr

24660 Coulounieix-Chamiers

Legtpa de Périgueux
Tél : 05 53 02 62 00
http://perigord.educagri.fr/

25410 Dannemarie-sur-Crète

LEGTA Granvelle
Tél : 03 81 58 61 41
http://granvelle.educagri.fr

27240 Gouville

Legta Edouard de Chambray
Tél : 02 32 35 61 70
www.educagri27.fr

28630 Sours Cedex

Legta Chartres-La Saussaye
Tél : 02 37 33 72 00
www.legta.chartres.educagri.fr

29170 Fouesnant

Legta de Quimper-Brehoulou
Tél : 02 98 56 00 04
www.brehoulou.fr

31326 Castanet-Tolosan Cedex

Legta de Toulouse-Auzeville
Tél : 05 61 00 30 70
www.citesciencesvertes.educagri.fr

35651 Le Rheu Cedex

Legta de Rennes Le Rheu
Tél : 02 99 29 73 45
www.theodore-monod.educagri.fr

38261 La Côte-Saint-André Cedex

Legta de la Côte Saint-André
Tél : 04 74 20 40 77
http://formagri38.fr

39570 Montmorot

Legta de Lons-le-Saunier - Edgar Faure - Montmorot
Tél : 03 84 87 20 00
www.montmorot.educagri.fr

40180 Oeyreluy

Legta de Dax
Tél : 05 58 98 70 33
www.formagri40.fr

42124 Perreux

Legta de Roanne Chervé
Tél : 04 77 44 82 00
www.eplea-roanne.educagri.fr

45200 Amilly

Legta Le Chesnoy-Les Barres - Site du Chesnoy
Tél : 02 38 89 80 00
www.lechesnoy.fr

46100 Figeac

Legta de Figeac
Tél : 05 65 34 25 91
http://figeac.legta.free.fr

47600 Nérac

LEGTPA Armand Fallières de Nérac
Tél : 05 53 97 40 00
www.epl47.educagri.fr/lycee/nerac.html

48200 Saint-Chély-d'Apcher

Legtpa François Rabelais
Tél : 04 66 42 61 50
www.epl-lozere.fr/saint-chely

50207 Coutances Cedex

Legta de Coutances
Tél : 02 33 19 41 10
www.coutances.educagri.fr

50600 Saint-Hilaire-du-Harcouët

LEGTPA Saint-Hilaire-du-Harcouët
Tél : 02 33 91 02 20
http://lycee-agricole-de-la-baie-du-mont-saint-michel.fr

53013 Laval Cedex

Legta de Laval
Tél : 02 43 68 24 93
www.lycee-agricole-laval.com

55006 Bar-le-Duc Cedex

LEGTPA de la Meuse
Tél : 03 29 79 98 20
www.eplagro55.fr

56308 Pontivy Cedex

Legta Le Gros Chêne
Tél : 02 97 25 93 10
www.legroschene.fr

57170 Château-Salins

Legta de Château-Salins
Tél : 03 87 05 12 39
www.eplea.chateau-salins.educagri.fr

58000 Challuy

Legta de Nevers
Tél : 03 86 21 66 00
www.epleanevers.educagri.fr

61500 Sées

Lycée agricole public de l'Orne
Tél : 02 33 81 74 00
www.lap61.fr/

62217 Tilloy-lès-Mofflaines

Legta du Pas-de-Calais
Tél : 03 21 60 73 00
www.formationsnatures.fr

63370 Lempdes

LEGTA Louis Pasteur-Marmilhat
Tél : 04 73 83 72 50
www.marmilhat.educagri.fr

64121 Montardon

Legta de Pau-Montardon
Tél : 05 59 33 24 10
www.pau-montardon.educagri.fr

65500 Vic-en-Bigorre

Legta Vic-en-Bigorre
Tél : 05 62 31 80 00
http://formagri-65-vic.fr

67212 Obernai Cedex

Legta d'Obernai
Tél : 03 88 49 99 49
http://epl67.fr/

71150 Fontaines

Legta de Fontaines
Tél : 03 85 47 82 82
www.epl-fontaines.fr

72700 Rouillon

Legta Le Mans
Tél : 02 43 47 82 00
www.eap72.fr

73290 La Motte-Servolex

Legta Reinach
Tél : 04 79 25 41 80
http://reinach.fr

76196 Yvetot Cedex

Legta Yvetot
Tél : 02 35 95 94 80
www.legta-yvetot.epl76.fr

77257 Brie-Comte-Robert Cedex

LEGTPA Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr

81000 Albi

LEGTPA d'Albi
Tél : 05 63 49 43 70
www.tarn.educagri.fr

85400 Sainte-Gemme-la-Plaine

Legta de Luçon-Pétre
Tél : 02 51 27 09 18
http://lucon-petre.paysdelaloire.e-lyco.fr

86480 Rouillé

Legta de Poitiers - Venours
Tél : 05 49 43 95 33
www.venours.fr

88500 Mirecourt

LEGTPA des Vosges
Tél : 03 29 37 80 30
www.eplea.vosges.educagri.fr

89290 Venoy

Legtpa d'Auxerre-La Brosse
Tél : 03 86 94 60 00
www.terresdelyonne.com

Privé sous contrat**12026 Rodez**

Association départementale de promotion sociale agricole de l'Aveyron (ADPSA 12)
Tél : 05 65 73 77 96
www.adpsa12.fr

12200 Monteils

Lycée Institut privé François Marty
Tél : 05 65 29 63 70
www.lyceefrancoismarty.org

13148 Miramas Cedex

Lycée d'enseignement agricole privé Fontlongue (LEAP)
Tél : 04 90 58 18 46
www.fontlongue.fr

14930 Maltot

Maison familiale rurale Maltot - Centre de formation
Tél : 02 31 26 94 98
www.mfr-maltot.fr

15100 Saint-Flour

Maison familiale rurale de Saint-Flour (MFR de Saint-Flour)
Tél : 04 71 60 07 62
www.mfr-saint-flour.fr

16370 Cherves-Richemont

Maison familiale rurale des Charentes (MFR Charentes)
Tél : 05 45 83 16 49
www.institut-richemont.fr
> support milieu du cheval (élevages équins, sports équestres, courses)

22120 Quessoy

Collège-lycée La Ville-Davy
Tél : 02 96 42 52 00
www.lavilledavy.fr

22450 Pommerit-Jaudy

LEAP Pommerit
Tél : 02 96 91 35 63
www.lycee.pommerit.fr

24002 Périgueux Cedex

Maison familiale rurale de Périgueux (MFR)
Tél : 05 53 45 44 10
www.mfr-perigueux.com

25270 Levier

Lycée agricole technologique privé LaSalle Levier (LATP)
Tél : 03 81 89 58 58
www.lycee-lasalle-levier.org

29260 Lesneven

Maison familiale rurale de Lesneven (IREO)
Tél : 02 98 83 33 08
www.ireo.org

Les métiers de l'agriculture

33140 Villenave-d'Ornon

Institut des sciences de la nature et de l'agroalimentaire de Bordeaux (Isnab)
Tél : 05 56 84 47 90
www.isnab.com
> orientation agriculture biologique

35042 Rennes

LEAP A. St Exupéry Rennes
Tél : 02 99 59 34 94
http://groupesaintexupery.fr

35120 Dol-de-Bretagne

Lycée agricole Les Vergers
Tél : 02 99 48 17 28
www.lyceelesvergers.fr

35160 Montfort-sur-Meu

Maison familiale rurale de Montfort-sur-Meu (MFR Montfort-sur-Meu)
Tél : 02 99 09 02 33
www.cfta-montfort.fr

36700 Saint-Cyran-du-Jambot

Lycée d'enseignement agricole privé de Saint-Cyran-du-Jambot (Leap)
Tél : 02 54 02 22 50
www.leapstcyran.fr
> module d'initiative locale (Mil) valorisation des produits de l'élevage équin ; option hippologie-équitation

37800 Noyant-de-Touraine

Maison familiale rurale du Val-de-l'Indre (MFR)
Tél : 02 47 26 07 31
www.mfr-noyant37.fr

44470 Carquefou

Maison familiale rurale de Carquefou (MFR Carquefou)
Tél : 02 40 52 79 82
www.mfr-carquefou.com

44590 Derval

LEAP Saint-Clair - site de Derval
Tél : 02 40 07 72 72
www.lyceesaintclair.fr/derval

49007 Angers

École supérieure d'agricultures Angers Loire (ESA)
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com

49600 Beaupréau

MFR Institut rural des Mauges
Tél : 02 41 63 02 04
www.mfr-cfa-beaupreau.fr
> options polyculture élevage, équin et grandes cultures

50400 Granville

Maison familiale rurale de Granville (MFR Granville)
Tél : 02 33 50 05 72
www.granville.mfr.fr
> module d'initiative locale (Mil) étude de la production équine et parcours d'installation sur une structure équestre

51370 Thillois

Lycée d'enseignement agricole privé Lasalle Reims-Thillois (Leap)
Tél : 03 26 08 04 10
www.reimsthillois.fr
> modules d'initiative locale (Mil) conduite d'une production légumière de plein champs, conduite d'un élevage avicole et projet professionnel

53500 Ernée

Legtap Rochefeuille
Tél : 02 43 04 11 73
www.rochefeuille.net

59524 Hazebrouck

Institut agricole privé d'Hazebrouck (IAP)
Tél : 03 28 42 93 73
www.institut-hazebrouck.eu
> modules initiative locale (Mil) développement durable, nouvelles technologies en agroéquipement, nouveaux services en espace rural, connaissance des vins français, économie sociale et solidaire, création d'entreprise

59242 Genech

Institut de Genech
Tél : 03 20 84 57 08
www.institutdegenech.fr
> option production végétale ou production animale

61600 La Ferté-Macé

Maison familiale rurale La Ferté Macé (MFR-CFTA)
Tél : 02 33 30 68 50
www.mfr-cfta-ferite.fr

61600 La Ferté-Macé

MFR - Centre de formation de techniciens agricoles (MFR-CFTA)
Tél : 02 33 30 68 50
www.cftaferte.mfr.fr

62452 Bapaume Cedex

LEAP Saint-Eloi
Tél : 03 21 07 14 20
www.institut-sainteloi-bapaume.fr

62770 Rollancourt

Maison familiale rurale de Rollancourt (MFR Rollancourt)
Tél : 03 21 04 81 06
www.rollancourt-formation.fr
> option équitation

64120 Saint-Palais

Lycée Jean Errecart
Tél : 05 59 65 70 77
www.lycee-errecart.com
> modules d'initiative locale transformation fermière et circuits courts, agroéquipement au service de l'agroécologie

69930 Saint-Laurent-de-Chamousset

Maison familiale rurale (MFR)
Tél : 04 74 70 50 72
www.mfr-st-laurent.fr
> module d'initiative locale (Mil) installation en agriculture

70220 Fougerolles

Maison familiale et rurale de Fougerolles
Tél : 03 84 49 12 94
www.mfr-fougerolles.fr

72240 Bernay

Maison familiale rurale de Bernay-en-Champagne (MFR Bernay-en-Champagne)
Tél : 02 43 20 73 02
http://mfr-bernayenchampagne.fr
> modules d'initiative locale marketing et accueil à la ferme

72303 Sablé-sur-Sarthe Cedex

Lycée d'enseignement agricole privé Val de Sarthe (Leap)
Tél : 02 43 55 08 00
www.valdesarthe.fr
> support équin

74330 Poisy

Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy (ISETA)
Tél : 04 50 46 20 26
www.iseta.fr
> Modules d'initiative locale agriculture ou apiculture, transformation et commercialisation des produits fermiers ou animation nature

79302 Bressuire Cedex

Maison familiale rurale Sevreurope (MFR)
Tél : 05 49 74 06 44
www.sevreurope.eu

80420 Flixecourt

Maison familiale et rurale de Flixecourt (MFREO de Flixecourt)
Tél : 03 22 51 64 57
http://mfrflixecourt.fr

81110 Verdalle

Lycée agricole privé de Touseyats (LAP de Touseyats)
Tél : 05 63 50 32 16
www.touseyats.fr

81600 Gaillac

Maison familiale rurale Ineopole Formation (CFP-MFR)
Tél : 05 63 57 05 15
www.ineopole-mfr.com
> option agriculture bio

85015 La Roche-sur-Yon Cedex

École des Etablières
Tél : 09 70 80 82 21
www.etablieres.fr

85500 Les Herbiers

Institut rural d'éducation et d'orientation des Herbiers (IREO Les Herbiers)
Tél : 02 51 91 09 72
www.formation-herbiers.fr
> module d'initiative locale (Mil) le numérique des métiers de l'agriculture ; option équitation

88600 Gugnécourt

Maison familiale rurale de Gugnécourt (MFR Gugnécourt)
Tél : 03 29 65 72 43
www.cfr-gugneccourt.com

■ LISTE 7

BTSA agronomie production végétale

Les établissements suivants préparent au BTSA agronomie productions végétales en formation initiale.

Public

11000 Carcassonne

Legta de Carcassonne
Tél : 04 68 11 91 19
www.epl-carcassonne.fr

13548 Gardanne

Legta Aix-Valabre
Tél : 04 42 65 43 20
www.epl.valabre.educagri.fr

14170 Saint-Pierre-en-Auge

Legta Le Robillard
Tél : 02 31 42 61 10
www.le-robillard.fr

21801 Quetigny Cedex

Legtpa Dijon Quetigny
Tél : 03 80 71 80 00
www.lycee-quetigny.fr

26500 Bourg-lès-Valence

Legta "Le Valentin"
Tél : 04 75 83 33 55
www.epl.valentin.educagri.fr

27240 Gouville

Legta Edouard de Chambray
Tél : 02 32 35 61 70
www.educagri27.fr

31326 Castanet-Tolosan Cedex

Legta de Toulouse-Auzeville
Tél : 05 61 00 30 70
www.citesciencesvertes.educagri.fr

32020 Auch Cedex 9

Legta d'Auch-Beaulieu-Lavacant
Tél : 05 62 61 71 00
www.epl.auch.educagri.fr

36018 Châteaurox Cedex

Legta de Châteaurox
Tél : 02 54 53 11 00
http://naturapolis36.fr/

38261 La Côte-Saint-André Cedex

Legta de la Côte Saint-André
Tél : 04 74 20 40 77
http://formagri38.fr

40180 Oeyreluy

Legta de Dax
Tél : 05 58 98 70 33
www.formagri40.fr

51460 Somme-Vesle

Legta agro-environnemental privé
Tél : 03 26 68 66 00
http://lycee-somme-vesle.fr

57530 Courcelles-Chaussy

Legta Hervé Bichat - Metz Courcelles-Chaussy
Tél : 03 87 64 00 17
www.eplea.metz.educagri.fr

60600 Airion

Legta de l'Oise
Tél : 03 44 50 84 40
www.lyceeagricoledeloise.fr

62217 Tilloy-lès-Mofflaines

Legta du Pas-de-Calais
Tél : 03 21 60 73 00
www.formationsnatures.fr

67212 Obernai Cedex

Legta d'Obernai
Tél : 03 88 49 99 49
http://epl67.fr/

86480 Rouillé

Legta de Poitiers - Venours
Tél : 05 49 43 95 33
www.venours.fr

89290 Venoy

Legta d'Auxerre-La Brosse
Tél : 03 86 94 60 00
www.terresdelyonne.com

97224 Ducos

Legta de Croix-Rivail
Tél : 05 96 51 27 34
www.croix-rivail.educagri.fr

Privé sous contrat**10150 Sainte-Maure**

Lycée d'enseignement agricole privé de Sainte-Maure (Leap)
Tél : 03 25 70 46 80
www.lyceesaintemaure.fr/

11400 Lasbordes

École supérieure La Raque
Tél : 04 68 94 90 28
www.laraque.com

49136 Les Ponts-de-Cé

Campus de Pouillé
Tél : 02 41 44 87 11
www.campus-pouille.com

56801 Ploërmel Cedex

Lycée La Touche (Leap)
Tél : 02 97 73 32 89
www.lycee-latouche.fr

59242 Genech

Institut de Genech
Tél : 03 20 84 57 08
www.institutdegenech.fr

60350 Pierrefonds

Institut privé Charles Quentin
Tél : 03 44 42 80 40
www.charlesquentin.com

63340 Le Breuil-sur-Couze

Lycée agro-environnemental privé Saint-Joseph (LAEP)
Tél : 04 73 71 89 60
www.laep-breuil.com

69760 Limonest

Institut agricole privé Sandar
Tél : 04 78 35 11 30
www.sandar.org

78200 Magnanville

Lycée agricole privé Sully (LAP Sully)
Tél : 01 34 77 27 00
www.lycee-agricole-sully.fr

85015 La Roche-sur-Yon Cedex

École des Etablières
Tél : 09 70 80 82 21
www.etablieres.fr

LISTE 8**BTSA technico-commercial**

Ces établissements préparent aux BTSA technico-commercial champ professionnel agrofournitures, dans le cadre de la formation initiale.

Public**49036 Angers Cedex 01**

Legta d'Angers-le-Fresne
Tél : 02 41 68 60 00
www.eap49.educagri.fr

86480 Rouillé

Legta de Poitiers - Venours
Tél : 05 49 43 95 33
www.venours.fr

87430 Verneuil-sur-Vienne

LEGTPA de Limoges-les-Vaseix
Tél : 05 55 48 44 00
http://les-vaseix.epl-limoges-nord87.fr

Privé sous contrat**49007 Angers**

École supérieure d'agricultures Angers Loire (ESA)
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com

54520 Laxou

Institut supérieur des affaires agricoles et agro-alimentaires - Site de Laxou (Alpa-IS4A)
Tél : 03 83 93 34 07
www.alpa-is4a.fr

56306 Pontivy Cedex

Lycée d'enseignement agricole privé de Kerlebost (Leap)
Tél : 02 97 28 99 66
www.lyceekerlebost.fr

LISTE 9**Formations agricoles bio**

Ces établissements proposent des formations spécifiques à l'agriculture biologique, en formation initiale.

Pour en savoir plus : Réseau Formabio
www.reseau-formabio.educagri.fr

08090 Saint-Laurent

Legta Charleville Mézières Le balcon des Ardennes
Tél : 03 24 57 49 26
www.lebalcon.fr
Public

> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole option polyculture-élevage

12400 Saint-Affrique

LPA Saint Affrique La Cazotte
Tél : 05 65 98 10 20/05 65 98 10 35
www.la-cazotte.educagri.fr
Public
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture élevage spécialité conduite d'élevage en agrobiologie

33295 Blanquefort Cedex

Lycée agro-viticole de Bordeaux Blanquefort
Tél : 05 56 35 56 35
www.formagri33.com/epl/
Public
> BTSA analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques option agriculture bio

41029 Blois

Legta Vendôme Blois Montoire Lycée horticole
Tél : 02 54 56 49 00
www.lyceehorti41.com
Public
> Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.cfppa-bougainville.fr
Public
> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique ou grandes cultures, polyculture élevage, niveau bac
Durée : 1 an

81600 Gaillac

Maison familiale rurale Ineopole Formation (CFP-MFR)
MFR Midi-Pyrénées
Tél : 05 63 57 05 15
www.ineopole-mfr.com
Privé sous contrat
> BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole option agriculture bio
Admission : 1^{re} CGESCF ou bac
> Licence pro agriculture biologique, conseil et développement, niveau bac +3/+4
Admission : L2 en biologie avec expérience en agronomie, L2 en sciences économiques selon acquis et projet professionnel du candidat, DUT biologie appliquée option agronomie, BTSA selon options.

84911 Avignon Cedex 9

Legta François Pétrarque
Tél : 04 90 13 43 13
www.lycee-petrarque.fr
Public
> BTSA viticulture-oenologie module innovation et durabilité des systèmes agricoles méditerranéens

LISTE 10**Formations universitaires**

Voici les différentes formations universitaires en agriculture.

Pour les formations en élevage, cf dossier Actuel-Cidj Les métiers de l'élevage 2.131 ; pour celles en aquaculture, cf. dossier Les métiers de la pêche et de l'aquaculture 2.135.

Licences professionnelles

> Agent de développement : agri-cultures et territoires : Lorraine IUT, Lycée agricole du Val-de-Seille
> Agriculture biologique : conseil et développement : Angers IUT, CFPPA de Tulle-Naves, CFPPA du Gard, CFPPA La Cazotte, CFPPA Rennes-Le Rheu, CFPPA Saint-Affrique, Clermont Auvergne, VetAgro Sup
> Agriculture et développement durable en milieu tropical et insulaire : La Réunion
> Agriculture, durabilité, nouvelles technologies : Dijon, AgroSup Dijon, Lorraine
> Agronomie : Bordeaux, Lycée agro-viticole de Bordeaux-Blanquefort
> Agronomie, agro-écologie et développement durable : Amiens
> Biotechnologies végétales et création variétale : Lyon 1, UFA Ecully
> Conseil en systèmes de production végétale agroécologique : Toulouse 3
> Conseil et développement agricole, gestion d'exploitation : Poitiers, Lycée agricole Xavier-Bernard

- > Conseiller en entreprise agricole : Caen
- > Droit des activités agri-environnementales : Le Mans
- > Éco-conseiller en production agricole : Grenoble Alpes, UFA La Côte-Saint-André
- > Entreprises agricoles et gestion des risques : Orléans IUT, Lycée agricole de Bourges
- > Environnement et agriculture : Caen
- > Expérimentation, expérimentateur du végétal : Le Havre
- > Expertise agro-environnementale et conduite de projet : Clermont Auvergne IUT
- > Gestion agricole des espaces naturels ruraux : Paul-Valéry, Montpellier SupAgro
- > Gestion de la production agricole respectueuse de l'environnement : Toulouse 3 IUT, MFCA UPS
- > Gestion de la santé des plantes : Angers, AGROCAMPUS OUEST, campus d'Angers
- > Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources : Perpignan IUT
- > Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux : ENSFEA, Toulouse Jean-Jaurès
- > Gestionnaire des entreprises de l'agroéquipement : Rennes 1 IUT
- > Grandes cultures et environnement : Reims, CFPPA, site de Croigny
- > Maintenance des agroéquipements : Artois IUT
- > Management de la production de semences et commercialisation : Grenoble Alpes IUT, UFA Le Valentin
- > Management des entreprises d'horticulture et du paysage : Angers, CFPPA Le Fresne
- > Management des organisations agricoles : Brest IUT
- > Pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives et gestion écologiques des ressources : Rennes 1, Lycée Théodore-Monod, AGROCAMPUS OUEST campus de Rennes
- > Productions agricoles intégrées et enjeux environnementaux : Montpellier SupAgro
- > Protection des cultures et développement durable : Brest IUT
- > Valorisation des produits et espaces montagnards : Savoie mont Blanc
- > Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux : Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux Montaigne

Masters

- > Agriculture, mer, environnement : Brest, AGROCAMPUS OUEST, campus de Rennes
- > Agris Mundus Sustainable Development in Agriculture : Montpellier SupAgro
- > AgroDesign : Montpellier SupAgro
- > Agroécologie : Amiens
- > Amélioration, production,

- valorisation du végétal : Rennes 1, AGROCAMPUS OUEST, campus de Rennes
- > Améliorations agronomique, génétique et qualitative des productions végétales : Amiens
- > Assurance qualité des productions agroalimentaires : Corse Pascal-Paoli
- > Biologie et biotechnologies environnementales : Aix-Marseille
- > Biotechnologies des ressources naturelles : UTC (UTC), Amiens
- > Chargé d'affaires entreprises, option marché de l'agriculture et de l'agroalimentaire possible. : Strasbourg
- > Climate, Land Use and Ecosystem Services : Paris-Saclay
- > De l'agronomie à l'agroécologie : Paris-Saclay
- > Développement agricole et politiques économiques : Paris 1
- > Droit de l'agriculture et des filières agroalimentaires : Paris 1
- > Écosystèmes agricoles et forestiers : ENSAIA (Lorraine), AgroParisTech
- > Environnement, dynamique, territoires, sociétés : agroécologie, sociétés, territoires : Paris-Saclay, Paris-Saclay
- > Filières de l'horticulture et innovations : Angers, Nantes, AGROCAMPUS OUEST, campus d'Angers
- > Gestion de la qualité des productions végétales : Avignon
- > Gestion des entreprises et technologies innovantes pour l'agroéquipement : Dijon
- > Gestion et valorisation agri-environnementales : Caen
- > Gestions des sols et services écosystémiques : Paris-Saclay
- > Hydrogéologie, sol et environnement : Avignon
- > Ingénierie biologique pour l'environnement : Paris-Est Créteil
- > Ingénierie de la production agroalimentaire : Avignon
- > Ingénierie des produits et des procédés : Paris-Saclay
- > Ingénierie filière fruits et légumes : Avignon
- > Marchés organisations qualité services dans les agricultures du sud : Montpellier SupAgro
- > Modélisation prospective : économie, énergie, environnement : Paris-Saclay
- > Nouvelles ruralités, agriculture et développement local : Paris-Nanterre
- > Physique et ingénierie des nanomatériaux : Amiens
- > Phytochimie et cosmétiques : Corse Pascal-Paoli
- > Plant Health in Sustainable Cropping Systems : AgroParisTech, AGROCAMPUS OUEST campus de Rennes, Montpellier SupAgro
- > Plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovalorisation : Poitiers, Tours
- > Pollutions chimiques et gestion environnementale : Paris-Saclay
- > Predictive and Integrative Animal Biology : Paris-Saclay

- > Production et innovation agroalimentaires, management de la qualité et environnement : Amiens
- > Production et innovations en agroalimentaire : Bordeaux
- > Qualité des productions spécialisées : Angers, Nantes
- > Qualité et sécurité en agroalimentaire : Aix-Marseille
- > Ressources systèmes agricoles développement : Montpellier SupAgro
- > Rural Development : AGROCAMPUS OUEST, campus de Rennes
- > Santé des plantes : AGROCAMPUS OUEST, campus de Rennes, Montpellier SupAgro, AgroParisTech
- > Sciences agronomiques et environnementales : Mulhouse
- > Sciences du végétal : Paris-Saclay, Paris 7
- > Semences et plants : Angers, Nantes, AGROCAMPUS OUEST, campus d'Angers
- > Sol : Montpellier SupAgro
- > Théories et démarches du projet de paysage : Paris-Saclay

LISTE 11

Certificats de spécialisation

Les certificats se préparent par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Ils sanctionnent un complément spécifique de formation. Pour connaître les lieux de formation, consultez le site www.educagri.fr

Niveau bac

- Conduite de productions en agriculture biologique
 - Conduite de la production oléicole, transformation et commercialisation
 - Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel
 - Production cidricole
 - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers
- Responsable d'une unité de méthanisation agricole

Niveau bac + 2

- Technicien conseil en agriculture biologique
- Technicien conseil en comptabilité et gestion agricoles

LISTE 12

Enseignement à distance

AgroSup Dijon

- Direction de l'enseignement à distance - CNPR
63370 Lempdes
Tél : 04 73 83 36 00
<http://ead.agrosupdijon.fr>
Public
- > Bac pro aménagements paysagers
 - > Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures
 - > Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture élevage
 - > Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
 - > Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie-alimentation-environnement-territoires spécialité aménagements
 - > Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie-alimentation-environnement-territoires spécialité productions végétales
 - > BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
 - > BTS gestion et protection de la nature
 - > BTS gestion forestière
 - > BTS productions animales
 - > BTS viticulture-oenologie
 - > Préparation aux concours de la fonction publique : agent technique de l'environnement, technicien de l'environnement

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole Brioude-Bonnefont (CFPPA)

- 43100 Fontannes
Tél : 04 71 74 57 74
www.cfppabonnefont.fr
Public
- > Préparation aux épreuves E5 et E7 du bac pro technicien conseil vente en animalerie
- Certificats de spécialisation conduite d'un élevage avicole, conduite d'un élevage cynicole

Centre de télé-enseignement sciences - Aix-Marseille Université (CTES)

- Faculté des sciences
13331 Marseille Cedex 3
Tél : 04 13 55 00 57
<http://ctes-sciences.univ-amu.fr>
Public
- > Master M1, M2 biodiversité, écologie et évolution parcours biodiversité
 - > Master M1, M2 gestion de l'environnement parcours management analyse environnement valorisation, option analyse et diagnostic des pollutions.

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Public
> CAP fleuriste

Centre national d'enseignement agricole par correspondance (Cneac)

Groupe Agropole
36200 Argenton-sur-Creuse
Tél : 02 54 01 12 27
www.cneac.fr
Privé sous contrat
> Bac pro aménagements paysagers
> Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture élevage
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
> Bac pro technicien conseil vente en animalerie
> Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie
> Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie-alimentation-environnement-territoires spécialité aménagements
> Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie-alimentation-environnement-territoires spécialité production
> Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie-alimentation-environnement-territoires spécialité transformation
> BTSa aménagements paysagers
> BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
> BTSa développement, animation des territoires ruraux
> BTSa viticulture-oenologie

Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

75003 Paris Cedex 3
Tél : 01 40 27 20 00
http://ecole-ingenieur.cnam.fr
http://foad.cnam.fr
www.cnam.fr
Public
> L'offre FOAD (formation ouverte et à distance) du Cnam concerne 449 unités d'enseignement entièrement à distance portant sur les 2 domaines d'enseignement du Cnam : sciences et techniques et disciplines tertiaires.

Direction des relations entreprises, des partenariats de la formation continue - Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yveline (DFCRE)

78280 Guyancourt
Tél : 01 39 25 57 40
www.formation-continue.uvsq.fr
Public
> Master pro M2 sciences de la santé, de l'environnement, du territoire et de la société

École supérieure d'agricultures Angers Loire (ESA)

49007 Angers
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com
Privé sous contrat
> BTSa productions animales

Enilia-Ensmic (CELPC-ENILIA)

Webalim
17700 Surgères
Tél : 05 46 27 69 00
www.webalim.fr
Public
> 90 modules de formation en ligne dédiés à la technologie de transformation laitière et à son environnement, utilisables à la carte suivant les besoins individualisés
Coût : 50 € le module de formation sur plateforme.

Enseignement à distance - Université Grenoble Alpes (UGA)

38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04 57 42 21 42
http://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/index.html
Public
> Master M1 économie du développement

Esa-Cerca - Centre d'enseignement à distance du Groupe Esa

École supérieure d'agriculture d'Angers (Esa)
49007 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com
Association
> Bac pro aménagements paysagers
Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent
accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé
accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle
Durée : 1 à 3 ans
> Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent

accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé

accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle
Durée : 1 à 3 ans
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures

Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent
accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé

accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle
Durée : 1 à 3 ans

> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture élevage

Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent
accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé

accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle
Durée : de 1 à 3 ans

> BPA responsable d'entreprise agricole

> BTSa aménagements paysagers

Durée : 1 à 2 ans
> BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Durée : 1 à 2 ans
> BTSa gestion et protection de la nature

Durée : 1 à 2 ans

> BTSa production horticole

Durée : 1 à 2 ans
> Licence professionnelle aménagement paysager

Durée : de 18 mois à 2 ans

Infos près de chez vous

www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

CAP agricole métiers de l'agriculture

Le CAP agricole métiers de l'agriculture est préparé en formation initiale dans ces établissements. Chaque établissement propose un choix de support dans les champs professionnels de la production animale ou de la production végétale. Se renseigner directement auprès des établissements.

Public

75005 Paris

Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS Paris)
Tél : 01 53 73 14 00
www.injs-paris.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

Privé sous contrat

77816 Moret-sur-Loing

Institut médico-éducatif Léopold Bellan (IME)
Tél : 01 60 70 52 99
www.ime-ecuelles.bellan.fr

91460 Marcoussis

Lycée horticole et paysager Saint-Antoine (LPHP)
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>

95110 Sannois

Collège et lycée professionnel Saint-Jean
Tél : 01 34 11 46 48
<http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org>

95400 Arnouville-lès-Gonesse

Dispositif ITEP Pierre-Mâle
Tél : 01 39 93 67 77
www.entraideuniversitaire.asso.fr/itep-arnouville-pierre-male-_eta_24

■ LISTE 2 (IDF)

Bac pro CGEA

Le bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures est préparé dans un établissement en contrat d'apprentissage.

Public

77120 Chailly-en-Brie

CFA La Bretonnière (CFAAH 77)
Tél : 01 64 75 87 61
www.labretonniere.fr

> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures
Formation : contrat d'apprentissage, alternance

■ LISTE 3 (IDF)

Bac Stav

Ces établissements publics et privés sous contrat préparent aux différentes spécialités du bac technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Public

77120 Chailly-en-Brie

LEGTPA La Bretonnière
Tél : 01 64 75 87 50
www.labretonniere.fr
> spécialité production

77257 Brie-Comte-Robert Cedex

LEGTPA Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr
> spécialité aménagements
> spécialité production

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr
> spécialité aménagements
> spécialité production

Liste 1
CAP agricole métiers de l'agriculture

p. 20

Liste 2
Bac pro CGEA

p. 20

Liste 3
Bac Stav

p. 20

Liste 4
Bac spécialité Biologie-écologie

p. 20

Liste 5
Formation en alternance

p. 20

Liste 6
Formation continue

p. 21

Liste 7
Certificats de spécialisation

p. 21

Liste 8
Conseil régional

p. 21

Privé sous contrat

78200 Magnanville

Lycée agricole privé Sully (LAP Sully)
Tél : 01 34 77 27 00
www.lycee-agricole-sully.fr
> spécialité aménagements
> spécialité production

91430 Igny

Lycée d'enseignement général technologique et horticole Saint-Nicolas (LEGTH Saint-Nicolas)
Tél : 01 69 35 15 00
www.lasalleigny.fr
> spécialité aménagements
> spécialité production

93410 Vaujours

Lycée du paysage et de l'environnement Fénélon
Tél : 01 49 63 62 17
www.fenelon.fr
> spécialité aménagements

■ LISTE 4 (IDF)

Bac spécialité Biologie-écologie

Ces établissements préparent au bac général, spécialité biologie-écologie.

77257 Brie-Comte-Robert Cedex

LEGTPA Bougainville
LEGTPA de Brie-Comte-Robert
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr
Public

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Campus des métiers de la nature et du vivant
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr
Public

■ LISTE 5 (IDF)

Formation en alternance

Les établissements suivants proposent des formations dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) ou du contrat de professionnalisation (CP). Se reporter à la liste 7 (IDF) pour les certificats de spécialisation.

75008 Paris

Institut des métiers d'excellence LVMH
Tél : 01 44 13 42 10
www.lvmh.fr/talents/ime/institut-metiers-dexcellence-lvmh/
Privé
> BPA responsable d'entreprise agricole appliqué au secteur de la vigne et du vin : A
Admission : CAP ou équivalent, avoir une bonne condition physique, bonne maîtrise de l'anglais et des outils de bureautique.
Sur présélection du CFPPA d'Avize, dossier de candidature à retirer en mars 2020 aux journées portes ouvertes, entretien et test pratique d'aptitude.
Durée : 2 ans

77120 Chailly-en-Brie

CFA La Bretonnière (CFAAH 77)
Tél : 01 64 75 87 61
www.labretonniere.fr
Public
> Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures : A
> Capa métiers de l'agriculture : A

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.cfppa-bougainville.fr

Public

> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique ou grandes cultures, polyculture élevage, niveau bac : CP
Durée : 1 an

> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique, niveau bac : CP

> Certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, niveau bac : CP

Durée : 1 an

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 18 40

www.eplefpah.ac-versailles.fr

Public

> BPA responsable d'entreprise agricole option grandes cultures, niveau bac : CP

> BPA responsable d'entreprise agricole option maraîchage biologique et conventionnel, niveau bac : CP

78514 Rambouillet Cedex

CFA du Cez de Rambouillet

Tél : 01 61 08 68 10

www.bergerie-nationale.educagri.fr

Public

> BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole : A

91430 Igny

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Nicolas (Adafa)

Tél : 01 69 35 15 00

www.saintnicolas-igny.fr

Privé sous contrat

> Capa jardinier paysagiste : A

Durée : 2 ans

91430 Igny

Lycée d'enseignement général technologique et horticole Saint-Nicolas (LEGTH Saint-Nicolas)

Ensemble scolaire La Salle Igny

Tél : 01 69 35 15 00

www.lasalleigny.fr

Privé sous contrat

> Capa métiers de l'agriculture : A

■ LISTE 6 (IDF)

Formation continue

Ces organismes proposent des formations destinées aux demandeurs d'emploi ou aux salariés. Se reporter à la liste 7 (IdF) pour les certificats de spécialisation.

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville

Tél : 01 60 62 33 00

www.cfppa-bougainville.fr

Public

> BPA responsable d'entreprise agricole option maraîchage biologique ou grandes cultures, polyculture élevage, niveau bac

> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique, niveau bac

> Certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, niveau bac

Durée : 1 an

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye

Campus des métiers de la nature et du vivant

Tél : 01 30 87 18 40

www.eplefpah.ac-versailles.fr

Public

> BPA responsable d'entreprise agricole option grandes cultures, niveau bac

> BPA responsable d'entreprise agricole option maraîchage biologique et conventionnel

■ LISTE 7 (IDF)

Certificats de spécialisation

Public

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville

Tél : 01 60 62 33 00

www.cfppa-bougainville.fr

> Certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation, niveau bac

Formation : contrat de professionnalisation, alternance, continue

Durée : 1 an

■ LISTE 8 (IDF)

Conseil régional

Le Conseil régional d'Île-de-France finance des formations de courte et de longue durée.

Les formations financées par le Conseil régional d'Île-de-France s'adressent aux demandeurs d'emploi franciliens de tout âge et prioritairement à ceux qui ont un faible niveau de qualification. Il existe des formations pour tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité. Pour consulter l'offre de formation : www.defi-metiers.fr



LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com

